

Réunion du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame

Date : 15 octobre 2025

1. Ouverture de l'assemblée et vérification des présences : Ouverture de l'assemblée à 18h38

Présents	Absents
Annie Gauthier Marie-France Roy Panneton Danielle Simard Josiane Roy Joanie Forget Philippe Forest Amélie Archambault Sophie Astri Annie-Claude	N/A

2. Accueil des nouveaux membres : Bienvenue à Philippe Forest et Annie-Claude

3. Adoption de l'ordre du jour : Joanie Forget

4. Élection au sein du conseil d'établissement

a) Présidence : Marie-France Roy Panneton

b) Vice-présidence : Philippe Forest

c) Trésorier : Joanie Forget

d) Secrétariat : Amélie Archambault

e) Représentant au comité de parents : Marie-France et Amélie (substitut)

5. Adoption et suivi du procès-verbal du 6 mai 2025 : adopté par Amélie Archambault

6. Dénonciation d'intérêts pour tous : N/A

7. Formation obligatoire pour les nouveaux membres du CÉ : Marie-France Roy explique la fonction de cette formation et va transférer le lien aux nouveaux membres.

8. Parole au délégué du comité de parents : nous n'avons pu être présent à cette rencontre, le centre de service scolaire fût avisé, il s'agissait d'une soirée d'élection. Un compte rendu de cette rencontre sera présentée lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement. Prochaine rencontre du comité de parents début novembre.

9. Parole à la représentante du comité de parents : Gros début d'année de scolaire, avons accueilli un nouveau TES, jeux libres mit de l'avant et les élèves apprécient. Une centaine d'enfants réguliers au service de garde, personnel complet, travail d'équipe se fait sentir.

10. Parole aux enseignants et à la direction : au préscolaire, la coupure d'une TES se fait sentir dans l'ensemble des niveaux, les besoins sont entendus par le milieu scolaire, système de priorisation est mis en place pour traiter les situations. Des rencontres sont prévues entre les cycles lors des journées pédagogiques afin que les informations puissent se transmettre sur les interventions à préconiser pour les enfants. Plusieurs enfants à besoins particuliers qui nécessitent un accompagnement de type un pour un. N'avons pas accès à un concierge de soir.

11. Adoption des règles de régie interne du CÉ de l'école Notre-Dame (Jour, heure, endroit, etc.) : Maintien des mercredis en présentiel à l'école Notre-Dame à 18h30.

12. Adoption du calendrier de rencontres : 15 octobre 2025, 10 décembre 2025, 4 février 2026, 25 mars 2026, 13 mai 2026, 3 juin 2026 au besoin, adopté par Philippe Forest.

13. Présentation et approbation des sorties éducatives et activités sportives 2025-2026 : Présentation des activités sportives et culturelles par niveau, adopté par Philippe Forest.

14. Activités danse, échecs et sorties à proximité à préautoriser : Le conseil d'établissement préautorise toutes sorties organisées par le service de garde ou les enseignants de l'école qui se trouvent dans le rayon s'échelonnant dans le quadrilatère suivant : Lac Jérôme, Polyvalente St-Jérôme, Amphithéâtre Roland, parc du domaine Parent. Les activités proposées au sein de l'école directement sur l'heure du dîner ou à l'extérieure des heures de classes sont également autorisées.

15. Présentation du projet friperie : la friperie aura lieu le 25-26-27 novembre. Les dons de toutes provenances sont acceptés. Une pizzeria du coin offre 10 pizzas gratuites aux bénévoles. Les parents bénévoles sont les bienvenus.

16. Présentation des nouveaux tarifs au service de garde : Comme à chaque année, une hausse des tarifs est faite au mois de juillet. Pour tarifs réguliers 9,70\$/jour. Pour les sporadiques, paient au bloc d'heures, 3.20\$ pour matin et midi, pour le soir le coût est de 10.40\$ pour un total de 16.80 par jour. Les journées pédagogiques sont à 16.55\$/jour. Pour le 20 novembre, 7\$ supplémentaire par jour ainsi qu'en avril pour l'activité cabane à sucre.

17. Horaire des journées pédagogiques du SDG : l'horaire a été présenté et approuvé en mai 2025, présentation des activités.

18. Plan de lutte 2026-2026 (à faire pour le 31 octobre 2025) : Consultation par le conseil d'établissement. Le plan de lutte à changer de canevas cette année. Ajouts en lien avec les violences à caractères sexuelles. Sera présenté aux enseignants à l'assemblée du 27 octobre prochain.

19. Retour sur l'assemblée des parents du 18 septembre 2025 : Beaucoup de parents présents cette année, plusieurs candidats se sont présentés aux élections des membres du CÉ.

20. Contenu et présentation du projet éducatif : Le projet éducatif a été élaboré en 2023 et les cibles doivent être atteintes pour 2027. Deux cibles principales soit l'académique (compétence assurée, soit que 60% des élèves atteignent la note de 70% et plus en diversifiant les méthodes d'enseignements, l'objectif est atteint) et le climat d'école (SCP, arts et éducation physique).

21. Représentant de la communauté : N/A

22. Photos pour 2026-2027, commentaires et dates (16,17 ou 23 septembre 2026), changement de compagnie : Expérience négative avec la compagnie actuelle cette année, les résultats sont beaux mais le fonctionnement ne convient pas. Devons trouver une autre compagnie pour l'an prochain, à déterminer dans les prochains jours.

23. Adoption du budget du CÉ: Nous avons un budget de 100\$ qui sera remis aux 6^{ième} années pour financer leur bal, cette décision sera approuvée dans une séance ultérieure.

24. Questions diverses : Distribution du fond 7 au sein de l'établissement scolaire, attribuable à des projets organisés par l'école. Présentement nous avons une somme de 19 000\$.

25. Levée de l'assemblée : 20h27